

**PV de la conférence des présidents et préposés CPP, samedi, 14.03.2015,
à 9 heures, au centre paraplégique, Guido A. Zäch-Strasse 1, 6207 Nottwil.**

A 9 heures précises, le président, P. Iseli, débute son discours d'entrée avec une citation de Charles Darwin « Ce n'est pas l'espèce la plus forte, ni la plus intelligente qui survit mais celle qui sait au mieux s'adapter »

Les changements au sein de la société et les points de vue politiques se répercutent sur les prescriptions de la protection des animaux, et l'élevage de lapins de race subit également ce changement. Nous n'avons pas le droit de fermer les yeux et suivre aveuglément les consignes de la protection des animaux. L'avenir nous montrera si nous avons entrepris les bonnes démarches. Dans les « Généralités » du nouveau standard sont évoqués les points principaux concernant la loi et les ordonnances.

Il doute du risque de la disparition de certaines races en lien avec une attribution différente ou moindre dans le pointage. Une appréciation plus spécifique et différenciée permet d'être plus précis.

Le comité de Lapins de race Suisse et la commission technique ont pris la responsabilité d'appliquer les changements qui sont en lien avec les temps que nous vivons. Nous sommes d'avis que nous faisons au mieux pour notre avenir. La majorité de la CPP décidera des préparatifs et des documents qui lui seront soumis aujourd'hui.

C'est en ces termes que le président salue les 128 participants à la CPP 2015.

Ce sont excusés : Albert Vitali, conseiller national, Richard Piccinin, président d'honneur Lapins de race Suisse, Jean-Louis Borter, rédacteur à la Tierwelt rubrique Lapins, Samuel Zürcher, Rolf Ackle, Hansjörg Suter et Werner Tschumi.

M. Durrer salue également les personnes présentes et laisse circuler la liste des présences. Il informe que les frais de déplacement sont remboursés et que tout le monde est invité au repas de midi au restaurant Aurore.

Le président indique les droits et devoirs de la CPP, définis dans nos statuts. L'ordre du jour a été envoyé dans les délais avec l'invitation. Aucune remarque n'est formulée. La CPP se déroulera selon l'ordre du jour présenté.

1. Salutations :

Le président salue comme invités du jour : Gion Gross, président de l'EE et président d'honneur de Petits animaux Suisse, Kurt Lirgg, président de Petits animaux Suisse, Iris Fankhauser, gérante de la Centrale de Petits animaux Suisse, Karin Stakermann, secrétariat Petits animaux Suisse, Regula Wermuth, Petits animaux Suisse, ressort Europe et membres. La cordiale bienvenue est souhaitée aux représentants des autres divisions : Martin Wyss, Volailles de race Suisse, Kurt Lipp, Oiseaux

d'agrément Suisse, Monica Henry, Pigeons de race Suisse ainsi que Markus Vogel, président d'honneur de l'ASEC, les rédacteurs de la Tierwelt, Ursula Glauser, Heinz Schmid et Michel Gruaz, qui écrivent des articles sur l'élevage des lapins.

2. Constatation des présences

Tous les ayants-droit ont reçu leur carte de vote à l'entrée. 111 cartes de vote ont été retirées. La majorité absolue s'élève à 56.

3. Election des scrutateurs

A l'unanimité sont élus comme scrutateurs Norbert Koller, Hans Meister, Giorgio Montirosi, Norbert Gschwind et Oliver Thoma.

4. PV de la conférence des présidents et préposés du 08.03.2014 à Nottwil

Le PV de la CPP 2014 a été publié dans la Tierwelt en allemand dans le numéro 13 du 27.03.2014 et en français dans le numéro 14 du 03.04.2014. Il n'y a pas eu de remarque. Le président remercie la rédactrice, M. Wenger, et J. Rey-Bellet, le traducteur. Le PV est accepté à l'unanimité.

5. Orientation sur les changements au sein de la commission technique

M. Vogel, président de l'ASEC et de la CT a démissionné à l'assemblée générale de l'association suisse des experts cynicoles le 07.03.2015. Son successeur s'appelle Stefan Roethlisberger. La CT propose de ne pas repourvoir le siège vacant. Personne ne demande la parole. Le comité de Lapins de race Suisse remercie M. Vogel pour son grand engagement en faveur de l'élevage des lapins et se réjouit de la bonne collaboration avec S. Roethlisberger.

6. Admission de nouvelles variétés de couleurs

Le 08.09.2014 le président du club suisse du Tacheté tchèque et Tacheté nain a fait la demande d'admission du Tacheté tchèque havane. Le 26.12.2014 le président de Lapins japonais Suisse a demandé par écrit l'admission du Nain de couleurs japonais. S. Roethlisberger donne aux participants de la CPP le point de vue de la CT sur les deux variétés de couleurs. M. Affolter présente le Tacheté tchèque havane et M. Hauser le Nain de couleurs japonais. Les deux variétés de couleurs sont admises au standard 15 à l'unanimité.

7. Approbation du standard 15

P. Iseli indique qu'une révision du standard n'a encore jamais été simple. De nombreux détails de toutes les races ont été discutés lors d'un grand nombre de séances. L'ouvrage en entier avec les conditions générales a été adressé aux ayants-droit de vote de la CPP. Après les explications de M. Vogel sur le standard 15, P. Iseli donnera la parole. Chaque participant ne peut prendre la parole qu'une seule fois. M. Vogel informe que la CT a proposé la révision du standard en automne

2011. Cette proposition a été finalement présentée le 10.03.2012 à la CPP qui a accepté à l'unanimité la révision du standard 03. Les idées ont évolué depuis mais le but de ne changer aucune race a été toujours prioritaire pour la CT. Chaque race, peut et doit être élevée à l'avenir, telle que nous la connaissons. Les idées suivantes ont été concrétisées : Uniformiser la description des races et pointage égal aux positions apparence typique. Les positions avec pointage maximum (longueur des poils chez le Rex, envergure chez le Bélier anglais, Poids chez les Néo-zélandais et grandes races) ont été adaptées. La CT a toujours en point de mire le standard dans sa totalité et pas seulement les races individuellement. C'est la raison pour laquelle la CT a maintenu certaines de ses décisions malgré les oppositions formulées par certains clubs. Le projet envoyé n'est pas définitif. Il y a eu entretemps de petites adaptations chez le Feu et la Martre concernant la description de la couleur. Lors de la traduction des erreurs d'écriture ont été mises en évidence. Le standard 15 est un ouvrage avec d'innombrables idées. Pour M. Vogel la révision du standard a constitué une période instructive avec des dialogues constructifs et fondés. Il remercie la CT pour l'immense travail et la réflexion continue. P. Iseli donne la parole. A. von Arb, président du club suisse du Tacheté tricolore, prend le premier la parole. Il pose la question : A qui appartiennent les races ? A la CT, aux experts ou aux clubs avec leurs éleveurs ? Il souhaite repousser l'approbation du standard 15 d'une année car l'ordonnance de la protection des animaux dans la pratique de l'élevage aura comme conséquence quelques modifications encore au standard 15. C'est au tour de D. Nufer de prendre la parole. Il propose de renvoyer le standard 15 à la CT et au comité de Lapins de race Suisse. R. Aregger, président du club du Géant blanc, soutient la proposition de D. Nufer. H.R. Röthlisberger, président du club suisse des éleveurs du Chamois de Thuringe, indique que pendant toute la période de révision il a toujours trouvé le dialogue avec la CT et trouvé un compromis. Il propose d'approuver aujourd'hui le standard 15. S. Jung, président du club suisse du Petit-gris suisse, s'exprime également en faveur du standard qu'il recommande d'accepter aujourd'hui. Il explique qu'il s'agit toujours d'un hobby et si nous refusons le standard nous nous affaiblissons. P. Egli, préposé de la fédération des éleveurs du Géant belge, est d'avis qu'en voulant uniformiser le jugement, la CT tire à côté de la cible. H. Marti, président des éleveurs de la fédération des éleveurs du Géant belge, dit que le club a proposé une solution mais que la CT a tenu bon à la radiation de la position poids. P. Messerli, représentant de Lapins Suisse du Chinchilla et du Rex, signale que chez le Rex il y a également une modification dans les positions et que la CT a donné les raisons explicatives. P. Iseli clôt la discussion et passe au vote de la proposition de D. Nufer, de repousser l'approbation du standard 15. La proposition est refusée avec 18 votes pour, 84 votes contre et 6 abstentions. Avec 84 votes pour et 17 votes contre le standard 15 est accepté.

8. Informations concernant l'application du standard 15

S. Roethlisberger informe que le cours pour experts aura lieu les 5 et 6 septembre 2015. Le thème principal de la journée d'automne, le 12 septembre 2015, sera le

standard 15. Après ce cours, les experts pourront être engagés comme conférenciers. Des articles au sujet du standard 15 seront publiés en grand nombre dans la Tierwelt. Quelques photos de standard seront remplacées. On est encore à la recherche d'images concernant les défauts d'esthétique ou de disqualification. Ces images peuvent être adressées à S. Roethlisberger.

9. Assemblée des délégués du samedi, 13 juin 2015 à Zofingue

Les points suivants de l'ordre du jour seront traités à l'AD 2015 à Zofingue :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AD du 14.06.2014 à Martigny
4. Affaires annuelles
 - a) Approbation du rapport annuel du président
 - b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision
 - c) Acceptation des comptes annuels 2014
 - d) Fixation de la cotisation annuelle 2016
 - e) Crédits supplémentaires au budget 2015
 - f) Approbation du budget 2016
 - g) Election de l'organe de révision
5. Rétrospective Exposition suisse de lapins mâles 2015 Sempach
6. Propositions
 - a) Acceptation du règlement des expositions
 - b) Acceptation du règlement des subventions et indemnités
7. Attribution de l'exposition de lapins mâles 2021 Thoune
8. Honorariat
9. Communications
10. Divers

P. Iseli demande s'il y a des questions au sujet de l'ordre du jour de l'AD. Personne ne prend la parole. L'AD de Petits animaux Suisse du 14.06.2015 sera aussi importante pour nous. Car il s'agira d'élire un nouveau président et à ce jour il n'y a qu'un seul candidat en la personne de Markus Vogel que nous soutiendrons bien entendu.

10. Informations sur les demandes d'admission

Le président du club suisse de l'Hermelin et du Nain de couleurs a fait la demande pour le Nain de couleurs aux jarres blancs. La procédure d'admission débutera la saison d'expositions 2016/2017. Le club du lapin Renard a également fait la demande pour le Renard nain blanc aux yeux bleus. Il y a déjà 16 unités d'élevage. La procédure d'admission débutera également la saison d'expositions 2016/2017.

11. Statistique de l'effectif animalier

Nombreux sont les clubs qui n'ont pas donné leur statistique. Le comité peut informer à l'AD à Zofingue pour autant que les clubs remettent les catalogues des expositions suisses.

Kurt Lirgg, président de Petits animaux Suisse, transmet les salutations de Petits animaux Suisse et adresse les meilleurs vœux. Il ne se représentera pas à une nouvelle élection à l'AD de Petits animaux à Zofingue. Il y a à ce jour une candidature en la personne de Markus Vogel. Il n'y a pas encore de candidat pour la représentation de la Romandie. Le caissier a également remis sa démission pour l'AD de Petits animaux Suisse. Il informe les participants de l'entrée en fonction dès le 01.02.2015 d'Iris Fankhauser comme gérante de la Centrale de Petits animaux Suisse. Il indique que les bénéfices de la Tierwelt sont en constante diminution en lien avec les petites annonces. On essaie de compenser ces pertes avec le gain d'annonceurs de grande envergure. Un tiers des membres des éleveurs de petits animaux n'est toujours pas abonné à la Tierwelt. Les nouvelles de la fédération s'appelleront dès à présent « L'éleveur de petits animaux ».

12. Communications des ressorts du comité

P. Iseli oriente sur l'adaptation des boxes d'expositions. Tous les propriétaires de parcs de boxes d'expositions seront avisés. Cette année, sur demande jusqu'au 30.09.2015 auprès de Lapins de race Suisse, le matériel pour assurer l'espace de retrait (seulement pour les boxes Kalchrain) sera pris en charge par la fédération. Il y a 4 modifications à apporter pour la prochaine saison d'expositions : espace de retrait 30 % de la largeur frontale, boxes avec trois parois fermées, le dessus des boxes également fermé et objet à ronger. Les clubs qui sont intéressés peuvent se présenter dimanche, 03.07.2015, avec un stand à l'exposition de jeunes sujets à la REHAB Bâle. La journée d'automne 2015 aura lieu le 12 septembre à Schenkon avec les thèmes suivants : Application du standard 15, offre de formation continue et élevage de lapins d'engraissement.

M. Durrer informe sur le bouclage des comptes 2014. La caisse principale clôt avec une perte de Fr. 58'382.61. Une perte de Fr. 41'000 avait été prévue au budget. Par rapport au budget il y a eu une diminution du bénéfice de la Tierwelt de l'ordre de Fr. 87'310.00. En 2015 le bénéfice de la Tierwelt diminuera encore de Fr. 25'000.00. Il y a également une perte de Fr. 1'756.92 pour l'an 2014 pour le fond spécial. Il résulte une perte totale de Fr. 60'139.53 pour les comptes annuels des deux caisses. La BDO AG a procédé le 09.03.2015 à la révision ordinaire.

S. Roethlisberger fait part du nombre de jugements, de lapins jugés, des cours de formation etc. La table comparative (table de Kern) sera adaptée pour la prochaine saison d'expositions. Les demandes de jugements selon le standard européen doivent être adressées au plus tard le 30.09.2015. La CT continuera à contrôler les expositions. Les contrôles portent essentiellement sur les cartes de jugements concernant les erreurs techniques, des jugements adéquats et des résultats réalistes. Le membre de la CT cherche le contact avec la section qui

organise l'exposition pour la journée du jugement et donne ses commentaires aux experts concernés. La première année de jugements des candidats experts a été très bonne. En principe les candidats ont accès aux jugements. Les commentaires au sujet des candidats doivent être adressés à S. Roethlisberger directement. Les experts P. Aebischer, E. Buser, K. Blättler, M. Durrer, U. Hamann et S. Roethlisberger assisteront à la 12^e formation des juges EE à Baerenthal (F) du 27 au 29 mars 2015.

E. Buser remercie le comité d'organisation de la 23^e exposition suisse de lapins mâles pour la belle exposition. L'attribution des médailles a été correcte selon la statistique. 20.73 % de médailles d'or, 30.92% d'argent et 31.85 % de bronze ont été décernées. L'exposition commune avec toutes les divisions aura lieu du 05.01. au 07.01.2018 à Fribourg. Aucune autre exposition ne pourra être organisée à cette date.

A. Spiri informe que le camp des jeunes se déroulera du 18 au 25 juillet 2015 à Randa dans le Haut-Valais. La devise de cette année sera : L'Edelweiss et le Cervin. Les jeunes peuvent s'inscrire jusqu'au 30.04.2015. Les formulaires d'inscription et les informations actuelles sont consultables sur la page Web de Petits animaux Suisse. La commission « membres », selon souhait des jeunes et des fédérations cantonales, organisera le premier week-end des jeunes du 22 au 23 août 2015 à Aelggialp. La 28^e exposition européenne et la 4^e exposition européenne des jeunes aura lieu cette année du 13 au 15 novembre à Metz (F). 40'000 bêtes environ, des divisions lapins, volailles, pigeons, oiseaux et caviaux seront exposées. Les lapins seront véhiculés le mardi, 10 novembre 2015. 3 camions sont prévus pour assurer le transport à Metz. Le règlement d'exposition et les documents d'inscription seront consultables sur le Web dès la mi-juin. Il est vivement recommandé de vacciner les lapins contre la maladie hémorragique virale du lapin (HNI). Le 9^e championnat suisse des jeunes se déroulera du 22 au 25 janvier 2016 à Näfels GL. Toutes les divisions, lapins d'expositions et cochons d'Inde seront également admis. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2015.

J. Rey-Bellet rappelle le nombre de cas HNI annoncés de 1991 à 2014. Il met en évidence la diminution du nombre de doses de vaccins vendues de 2000 à 2014. L'OSAV, la commission pour la santé et la protection des animaux de Petits animaux Suisse et le comité de Lapins de race Suisse recommandent toujours la vaccination contre la HNI. Les résultats du nouveau vaccin contre l'entérocolite en lien avec *Clostridium perfringens* Type A ne sont pas encore connus. Il n'y a pas de vaccin contre la myxomatose disponible en Suisse. Des pourparlers dans ce sens ont déjà eu lieu avec l'OSAV. L'ordonnance de la protection des animaux dans la pratique de l'élevage exige de classer les animaux dans les catégories de contrainte 0 à 3. Lors de la dernière séance de la commission pour la santé et la protection des animaux de Petits animaux Suisse du 15.01.2015, décision a été prise de faire examiner les standards par des personnes compétentes. Nous avons dans nos rangs des gens avec certification de fin de hautes études qui se sont déjà engagés avec succès dans

le cas Galladé, en faveur de l'élevage de lapins de race (Ursula Glauser et Marco Mehr).

13. Suggestions et souhaits

La parole n'est pas demandée.

14. Divers

P. Iseli rend encore attentifs les participants au questionnaire concernant la certification à l'entrée. Les organisateurs des expositions de jeunes sujets peuvent se procurer le magazine « Monde des lapins ». Les formulaires de commande du standard ont été déposés sur toutes les tables. Il serait souhaitable que les commandes arrivent au plus tard le 30.04.2015 dans le but de fixer le nombre total d'exemplaires du standard à faire imprimer. Après cette date, les commandes du standard devront être effectuées au Tierwelt-Shop. Aucune objection n'est formulée par les délégués en ce qui concerne le déroulement de la CPP, votes inclus, ainsi que la conduite de la journée. La parole n'est plus demandée et le président, P. Iseli, remercie tous les délégués, invités, rédacteurs de la Tierwelt, membres du comité et clôt la CPP 2015 à 12 heures 15.

Peter Iseli, Président

Monika Wenger, secrétaire

Joseph Rey-Bellet, traducteur